

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/08/2017

Dossier complet le :

10/08/2017

N° d'enregistrement :

2017-005416

1. Intitulé du projet

Projet d'aménagement du secteur dit "Les Dixmes"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Caveirac (30820)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Gérard TRAUCHESSEC - Maire de Caveirac

RCS / SIRET

313 106 21 255 000 116

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39° Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménagement, comme nous avons dans notre cas.	Le projet a une superficie urbanisable voisine de 3.8 ha et comportera à terme 16 logements. On peut donc estimer une surface de plancher d'environ 15 600 m ² maximum. Le projet engendre néanmoins la création d'une nouvelle interface aménagée, afin de prévenir les risques subis et induits d'incendie feux de forêt. Cette dernière représente une emprise foncière voisine de 3.5 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Afin de poursuivre son développement urbain de façon maîtrisée, la Commune de Caveirac souhaite réaliser un nouveau quartier d'habitat, en extension du tissu urbain existant, sous forme de permis d'aménager (opération d'aménagement d'ensemble).

Le programme d'habitat global du futur quartier prévoit la réalisation de 16 terrains à bâtir de surface moyenne (de 1 100 à 2 800 m²) homogène au tissu existant, sur un terrain d'assiette estimé à 3.8 hectares.

Une voie de liaison desservira le futur quartier et les avoisinants.

Le projet engendre la création d'une nouvelle interface aménagée forêt-habitat ou forêt-projet. Cet espace tampon créé entre le milieu naturel combustible et la zone supportant des activités humaines (d'une largeur de 50 mètres depuis les futures habitations, inconstructible, maintenu en état débroussaillée, desservi et libre de tout obstacle) représente une emprise foncière d'environ 3.5 hectares.

4.2 Objectifs du projet

Le Quartier « Terres de Nîmes » que le projet communal vient compléter et terminer, est un quartier résidentiel créé sur les hauteurs Nord du village. Sa localisation au cœur d'une zone de garrigue, et son urbanisation limitée lui confère un cadre privilégié.

Fort de cela, l'objectif de la Commune est de réaliser un projet permettant le développement maîtrisé de l'urbanisation (création de seulement 16 terrains à bâtir) et le respect de l'esprit du quartier (greffe urbaine).

Le PLU approuvé de la Commune de Caveirac classe l'emprise-projet en zone IIIAU et permet ainsi l'opération.

Les orientations générales en matière d'habitat, de déplacement, et d'environnement du PLU poursuivies par la commune à travers ce projet sont les suivantes :

Concilier développement urbain et prise en compte des risques naturels, notamment feu de forêt en limite des massifs boisés et risque inondation.

Promouvoir un développement urbain maîtrisé au travers d'opération d'aménagement d'ensemble respectant les principes de densité, de continuité urbaine, et de qualité environnementale,

Promouvoir des espaces publics de proximité de qualité au sein des futures zones d'urbanisation,

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Une fois l'emprise foncière maîtrisée par la Commune, la réalisation de la ZAC se fera par des travaux de décaissements des emprises publiques et bassins de rétention, puis s'en suivra la mise en place des VRD (réseaux secs et humides, voiries, espaces publics et espaces verts). La construction des logements, selon un phasage qui reste à définir, pourra alors se faire au fur et à mesure de l'équipement du site-projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, les emprises publiques (voiries, espaces publics et espaces verts) seront rétrocédées à la Commune de Caveirac, qui aura en charge leur gestion et leur entretien.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
La présente demande est faite au préalable d'une demande de permis d'aménagement.

Un dossier loi sur l'eau sera également constitué et déposé auprès des services instructeurs concernés dans le cadre des études pré-opérationnelles à venir.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise projet urbanisable (IIIAU)	3.8 ha environ
Constructibilité	15 600 m ² de sdp environ
Emprise projet (urbanisable) + Emprise de l'interface	7.5 ha environ

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Chemin des Dixmes / Chemin de la
Faisanderie/ Chemin du grand
Malaville
30820 CAVEIRAC

Coordonnées géographiques¹ Long. 04° 29' 16" 83 Lat. 43° 84' 34" 50

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ : Long. 04° 28' 78" Lat. 43° 84' 10"
Point d'arrivée : Long. 04° 28' 10" Lat. 43° 84' 15"
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de CAVEIRAC est soumise à l'arrêté n°20140710019 du 12 mars 2014 portant approbation du classement sonore du réseau routier départemental du Gard. Celui-ci concerne sur la commune de CAVEIRAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la RD 40 classée en catégories 2 et 3 ; - la RD 999 classée en catégorie 2. <p>Le contenu de cet arrêté n'impacte pas le secteur du projet.</p>
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Caveirac est couverte par un PPRif approuvé par arrêté préfectoral en date du 20/04/12 et par le PPRn Le Rhony approuvé le 02/04/96 - aléa : inondation. Un PPRI a été prescrit le 30 janvier 2015 par arrêté préfectoral.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site-projet se situe en continuité directe du quartier dit Terres Rouges. Le projet envisagé vient épuiser les possibilités d'urbanisation au sein de ce quartier. Le site-projet est aujourd'hui majoritairement occupé par la garrigue, ou débroussaillé. En effet, l'emprise sur laquelle le projet à l'étude doit se réaliser constitue aujourd'hui l'interface réglementaire aménagée entre les habitations actuelles et le milieu naturel. Enfin, le site-projet se trouve entièrement en zone IIIAU (zone d'habitat pavillonnaire de faible densité). De ce fait, le projet ne devrait avoir que peu d'impact sur le milieu écologique.
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consommera du foncier occupé à ce jour en partie par la garrigue. Néanmoins, le foncier nécessaire à la réalisation de ce projet se trouve entièrement en zone IIIAU (zone d'habitat pavillonnaire de faible densité) dans le PLU communal approuvé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site-projet est concerné par : Risque naturel incendies de forêt : projet essentiellement situé en zone B1 : risque modéré; seule une emprise foncière d'environ 1 000 m ² en partie centrale du projet est située en zone R : risque fort, Risque inondations: présence d'un talweg voué à être conservé au centre du projet - zone non urbaine inondable par un aléa fort (F-NU) Risque sismique: faible niveau Risque retrait et gonflement des argiles : aléa faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les véhicules et engins spécifiques de chantier seront amenés à circuler et générer un trafic temporaire. En phase exploitation et de manière plus pérenne, les futurs occupants du quartier seront également amenés à se déplacer.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En période de chantier, le voisinage du projet sera impacté par les nuisances sonores, toutefois celles-ci seront temporaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des vibrations pourront être ressenties durant la phase de chantier , mais si elle existent, elles seront temporaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet d'aménagement engendrera des émissions lumineuses nouvelles, provenant de l'éclairage public de l'axe principal de desserte. Néanmoins, s'agissant d'un axe de desserte propre au quartier, l'éclairage public sera quantifié et qualifié de façon mesurée.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement seront dirigées puis collectées dans des bassins de rétention et systèmes de noues intégrés au périmètre de projet avant rejet dans le réseau public.</p> <p>Le projet fera l'objet d'un dossier au titre de la Loi sur l'Eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La zone IIAU est une zone d'habitat non raccordée au réseau collectif d'assainissement et dont la constructibilité est notamment conditionnée à la mise en œuvre de dispositifs d'assainissement autonome adaptés aux caractéristiques du sol et répondant à la réglementation en vigueur.</p> <p>Au stade des études pré-opérationnelles d'aménagement mais également au stade des constructions, le SPANC sera approché et ses préconisations seront prises en compte.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le parti d'aménagement retenu consiste à créer 16 lots de terrains à bâtir de superficie homogène au tissu existant.

L'opération/le site-projet est intercepté(e) par un talweg naturel, la voirie réalisée perpendiculairement au sens de l'écoulement sera transparente au sens hydraulique.

La mise en œuvre de ce projet nécessitera la création de surfaces imperméabilisées qu'il conviendra de minimiser pour ne pas impacter les fonds situés en aval. Des éléments d'accompagnement ou de réduction de l'impact sont envisagés (noues, ...) puis des aménagements de compensation seront mis en œuvre. Ainsi, deux zones en amont du talweg et sur chaque versant sont destinées à recevoir des bassins de compensation à l'imperméabilisation des sols générés par l'opération. Ces zones seront aménagées pour recevoir des aménagements paysagers accessibles, et être utilisés en espaces verts submersibles en cas d'événements.

Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau exposera les dispositifs prévus et justifiera de leurs impacts.

Le réseau d'eau potable permettra la défense extérieure contre l'incendie, à la fois pour la protection des habitations futures, mais aussi pour la protection de la forêt.

A ce titre, une zone d'interface "feux de forêt-espaces aménagés" sera mise en œuvre, un dossier spécifique sera soumis à la validation des services de l'État concernés.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le terrain d'assiette de l'opération (3.8 ha) constitue pour partie l'interface habitat-feux de forêt nécessaire à la mise en sécurité des habitations actuelles. Conformément au PPRif, cette interface réglementaire doit être maintenue à l'état débroussaillée. De plus, dans le cadre des études de faisabilité menées depuis fin 2016, le PLU, encadrant le projet étudié, permet la création d'une surface de plancher maximale estimée à environ 15 600 m². Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune, approuvé le 29/09/2016, intègre une évaluation environnementale avec des mesures qui seront respectées sur l'ensemble de la Commune. Les études menées dans ce cadre par la commune ont anticipé l'ouverture à l'urbanisation qui porte donc sur les sites les moins contraints d'un point de vue environnemental et écologique. Enfin, au-delà du critère empirique de la constructibilité qui reste aujourd'hui à figer, il s'agit là d'une opération d'ensemble relativement "modeste" au regard de son périmètre urbanisable limité (3.8 ha).

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à CAVEIRAC

le. 31/07/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus